

La filière en chiffres

500 000 T

Production nationale

69 000 T

Consommation à Casablanca

17 KG

Consommation/habitan

60 DH

Prix de vente moyen
(prix variant selon les villes)

SOURCE : FIVAR, 2018

Viande rouge. Le Maroc importera 15.000 têtes de bovins

Pour éviter une surchauffe sur les prix de la viande rouge durant le Ramadan, le ministère de l'Agriculture autorisera l'importation de 15.000 têtes de bovins. Les Inspirations ÉCO vous introduit dans les coulisses de cette décision.

Salaheddine Lemaizi
s.lemaizi@leseco.ma

Voilà dix ans que le Maroc n'a pas eu recours à l'importation de bovins. Pour répondre à une demande accrue durant le mois du Ramadan et face à la baisse de l'offre, le ministère de l'Agriculture autorisera durant les mois d'avril et de mai l'importation de 15.000 têtes de bovins. Pour valider cette décision, le département d'Aziz Akhannouch a réuni les professionnels du secteur le 13 mars pour une consultation. «Nous avons donné notre accord tout en insistant pour que cette mesure n'impacte pas négativement nos producteurs locaux. Ces demandes ont été prises en compte», indique aux Inspirations ÉCO, M'Hammed Karimine, président de la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (FIVAR). Les critères d'importation, fixés suite à la réunion entre le ministre et l'interprofession, sont une TVA à l'importation de 7%/hors douane, un poids des têtes de 150 kg destinées directement à l'abattage. Les importations devront provenir de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. «Les pays importateurs seront ceux qui disposent de certificats sanitaires et d'importation du Maroc», précise Karimine. Faut-il voir dans cette mesure exceptionnelle un recul par rapport au choix de la promotion de la production locale portée par le Plan Maroc Vert (PMV). «Cette importation ne représente que 1% de la production

annuelle», tempère Karimine. Et d'ajouter : «Le PMV a réussi le pari de la hausse continue de la production. En dix ans, nous sommes passés d'un niveau de production de 9 à 17 kg par habitant». Mais pourquoi recourir aujourd'hui à l'importation de bovins alors que la production est en progression continue depuis une décennie ?

À l'origine, le boycott...

La réponse est la tension sur les prix à cause d'une réduction de l'offre. Deux facteurs conjoncturels seraient à l'origine de cette situation. La filière des viandes rouges connaît depuis dix ans une disponibilité de l'offre. La hausse de la production a contribué à cette situation sans que les prix ne partent à la baisse au niveau du commerce en détail. Sauf que depuis l'année 2018, c'est un renversement de situation qui s'est produit. «Nous avons une demande accrue alors que l'offre disponible est à la baisse», observe le président de la FIVAR. Premier facteur expliquant cette situation, la crise du secteur laitier accentué par le boycott des produits laitiers. «La crise de la filière laitière remonte à deux ans, le boycott

constitue son point culminant», précise le président de la FIVAR. Les producteurs ont été obligés de vendre leur lait à des prix bas et n'arrivaient plus à tenir. «Nous avons assisté l'an passé à l'abattage de vaches laitières, reproductrices de bovins», détaille Karimine. Le bilan de cette année de crise est inquiétant : «nous avons un cheptel en baisse de 15%». Vu l'interdépendance du secteur du lait avec celui de la viande rouge, ce premier facteur a eu une incidence sur les prix de la viande rouge. Le deuxième facteur à l'origine de la baisse de l'offre n'est autre que de mauvaises pratiques de l'insémination artificielle par certains acteurs de la filière. Ladite filière bénéficie d'un contrat-programme depuis 2009 reconduit en



Les critères d'importation fixés sont une TVA à l'importation de 7%/hors douane, un poids des bêtes de 150 kg destinées directement à l'abattage.

Une viande à prix variables

Si le prix moyen de la viande rouge est de 60 DH, le prix réel dans les grands centres urbains peut aller jusqu'à 90 DH et plus. Une différence selon le type de coupe, d'origine de la viande, de son circuit de distribution (légal ou informel) et le quartier de résidence. «La libre circulation des viandes rouges dans le périmètre urbain a favorisé la présence d'offres supplémentaires et stabilisé les prix», rassure Ahmed Taha Chouhaib, le SG de l'Union des bouchers de la région de Casa-Settat. Du côté de la FIVAR, on précise que le prix des viandes rouges était toujours plus bas que le prix de revient. Le coût de la production est surtout fixé par les prix de l'alimentation du cheptel (maïs et soja).

2014. Le but principal est de «renforcer la production». L'objectif est atteint grâce aussi à des subventions prévues dans la première version du contrat-programme. À partir de 2015 et pour des raisons budgétaires, cette subvention n'a pas été reconduite. «Le PMV a fonctionné mais dès 2015, certains éleveurs n'ont pas respecté les schémas fixés», regrette le président de la FIVAR. Ces éleveurs ont pratiqué l'insémination artificielle sur des races au potentiel génétique moins élevé. À cause de ces pratiques, 30% du cheptel produit a perdu du poids des carcasses», note le président de la FIVAR. Ces deux facteurs ont eu un effet sur la filière. L'interprofession espère désormais le retour d'une forme de subvention. «La crise du secteur du lait a impacté la filière de la viande rouge. Nous sommes en train de voir les possibilités de recourir à des formes de soutien», espère Karimine. Le recours de la solution temporaire de l'importation vise à stabiliser les prix à la veille du Ramadan. Il n'est pas dit que cette offre importée répondra à la demande. «La dernière fois que l'importation de viande rouge a eu lieu. Elle n'a pas connu de succès». La raison ? «La viande marocaine à une telle qualité gustative que les consommateurs préfèrent le produit local», conclut le président de la FIVAR. ●